ESPACE APPRENANCE HUB · ÉDITÉ PAR APPRENANCE LAB SAS · ASSOCIATION APPRENANCE HUB, PARTENAIRE FONDATEUR

Politique de confidentialité de l'application Apprenance Hub

Version 0.6 du 10 novembre 2026

1. Qui traite vos données

Deux structures distinctes interviennent.

- **L'Éditeur — Apprenance Lab**, société par actions simplifiée, RCS Nanterre 897 596 474, 1 rue Haute, 92500 Rueil-Malmaison. Il édite, héberge et exploite l'Application. Il est responsable des traitements nécessaires au **fonctionnement de l'Application** : comptes et connexion, acceptation des CGU, sécurité, brouillons, ressources déposées, facturation des commissions.
- **Le Hub — association Apprenance Hub**, association loi 1901, RNA W922022865, même adresse. Il est responsable des traitements liés à son **rôle de tiers de confiance** et à la vie associative : adhésions, candidatures, dossier vérifié, qualification et attestation, besoins et projets qu'il qualifie, préconisation, présentation des propositions et mise en relation, Communauté, dons.

Pour les traitements dont le Hub est responsable, l'Éditeur agit comme son **sous-traitant** : il héberge les données et n'y accède que pour l'exploitation technique de l'Application, sur instruction du Hub. Lorsque le Hub confie une partie de son travail à un salarié ou à un prestataire, cette personne accède aux données au nom du Hub et dans les mêmes limites.

Contact unique pour toute question relative à vos données personnelles, quelle que soit la structure concernée : leila@apprenancelab.com.

2. Données traitées, finalités, bases légales et durées

Traitement	Responsable	Données	Base légale	Durée de conservation
Compte et connexion	Éditeur	Adresse électronique, dates de connexion, entrées choisies à l'inscription	Exécution des CGU	Durée du compte, puis 1 an
Acceptation des CGU	Éditeur	Version acceptée, date et heure	Exécution des CGU ; preuve	Durée du compte + 5 ans
Adhésion des membres	Hub	Identité, structure, SIRET, adresse électronique, taille de la structure, formule et dates de cotisation, version de la convention acceptée	Exécution de la convention d'adhésion ; obligations comptables	Durée de l'adhésion + 3 ans ; pièces comptables : 10 ans

Traitement	Responsable	Données	Base légale	Durée de conservation
Statut d'adhérent dans l'Application	Hub (transmis à l'Éditeur)	Le fait d'être adhérent à jour ou non, et la date d'échéance — sans le montant	Exécution de la convention d'adhésion et des CGU (accès aux fonctions et aux conditions réservées aux membres)	Durée de l'adhésion + 3 ans
Candidature pour intervenir	Hub	Profil d'intervention (compétences, domaines, publics, modalités, territoires), situation professionnelle, attestation d'exactitude, accord pour être contacté	Exécution de la convention d'adhésion, à la demande du membre	Durée de l'adhésion + 3 ans ; candidature retirée : supprimée sous 3 mois
Dossier administratif, qualification et attestation	Hub	Pièces déposées (déclaration d'activité, attestations, certifications), dates de contrôle et de validité, périmètre de qualification, attestation du Hub, date et motif de la décision	Exécution de la convention d'adhésion	Durée de l'adhésion + 3 ans ; pièces remplacées supprimées à la vérification de la pièce suivante
Formation annuelle	Hub	Inscription, participation, validation, attestation	Exécution de la convention d'adhésion	Durée de l'adhésion + 3 ans
Fiche membre et disponibilité	Hub	Nom, photo, structure, zone, présentation, domaines, références, liens ; statut « Disponible » ou « En pause ». Pendant le pilote, la fiche est consultable par le Hub seul	Exécution de la convention d'adhésion	Durée de l'adhésion ; le membre modifie sa fiche et son statut à tout moment
Documents déposés pour préparer la fiche (CV, export LinkedIn)	Hub	Parcours professionnel	Exécution de la convention, à la demande du membre	Supprimés une fois la fiche créée, au plus tard 30 jours après le dépôt

Traitement	Responsable	Données	Base légale	Durée de conservation
Besoins des commanditaires	Hub	Coordonnées du contact, organisation représentée, description du besoin (écrite ou issue de la transcription d'une dictée), contexte, budget, financement, rendez-vous, cahier des charges validé	Mesures précontractuelles prises à la demande du commanditaire	3 ans après le dernier contact
Brouillons	Éditeur	Contenu d'un besoin ou d'une ressource en cours de rédaction, conservé pour reprise après déconnexion	Exécution des CGU, à la demande de l'utilisateur	Jusqu'au dépôt ou à la suppression par l'utilisateur ; au plus 6 mois après la dernière modification
Enregistrements des dictées	Hub	Enregistrement audio des réponses dictées lors de l'expression du besoin	Intérêt légitime (qualité du service et suivi de la relation avec le commanditaire) ; l'utilisateur peut s'y opposer avant l'envoi de sa réponse, sans perdre la possibilité de dicter	6 mois au plus, puis suppression ; suppression immédiate en cas d'opposition
Projets, propositions, présentation et mise en relation	Hub	Réponses des membres, montants proposés, observations du Hub, date de la soutenance ou de la présentation écrite, personnes présentées, sélection par le commanditaire, date de mise en relation	Exécution des CGU	3 ans après la clôture du projet
Commissions	Éditeur	Récapitulatifs acceptés par le membre intervenant (date, auteur, version des CGU), montants, identité et adresse de facturation du membre, SIRET, factures, règlements. Aucune commission ni facture ne concerne le commanditaire	Exécution des CGU ; obligations comptables	10 ans

Traitement	Responsable	Données	Base légale	Durée de conservation
Ressources déposées	Éditeur	Titre, description, fichier ou lien, type, auteur déclaré, conditions d'utilisation, ressources enregistrées, journal des actions	Exécution des CGU, à la demande du déposant	Jusqu'à la suppression par le déposant ou la fermeture de son compte ; journal : 1 an après la suppression
Qualification des ressources et habilitations	Hub	Proposition (diffusion souhaitée, organisation au nom de laquelle la ressource est partagée), décision du Hub (qualification, conditions fixées, motif d'un refus, auteur et date), validation par le propriétaire ; demandes d'habilitation (demandeur, message, décision du Hub et son motif, réponse du propriétaire et son motif) ; habilitations accordées (bénéficiaire, niveau, dates)	Exécution de la convention d'adhésion et des CGU	Durée de présence de la ressource dans l'Application ; demandes et habilitations : 3 ans après leur clôture
Dons	Hub	Identité et coordonnées du donateur, montant, date, reçu	Obligations légales et comptables (reçus)	10 ans
Alertes et sécurité	Éditeur ; Hub pour les décisions de masquage	Journal des masquages de fiches et de ressources ; journal des liens de réinitialisation du mot de passe envoyés par le Hub (date, auteur, personne concernée)	Intérêt légitime (sécurité des comptes, fiabilité des ressources)	1 an

Aucune donnée n'est vendue ni utilisée à des fins publicitaires. Aucune décision produisant des effets juridiques n'est prise de manière entièrement automatisée : la qualification des membres, la préconisation et le choix d'une proposition sont des décisions humaines.

Dictée et lecture à voix haute

- **Lecture à voix haute.** Les questions peuvent être lues à voix haute par la synthèse vocale de votre navigateur. Cette lecture se fait sur votre appareil : aucune donnée n'est transmise pour cela.
- **Dictée.** Vous pouvez répondre à l'écrit ou à l'oral. Votre voix est transcrite en texte, que vous relisez et corrigez avant de l'envoyer.

- **Enregistrement.** Sauf opposition de votre part, l'enregistrement audio de votre dictée est conservé pour la qualité du service et le suivi de votre demande, 6 mois au plus. Vous pouvez vous y opposer en décochant la case prévue sous la zone de dictée, avant l'envoi : la transcription reste possible et l'audio est supprimé. Vous pouvez aussi demander à tout moment la suppression d'un enregistrement (section 5).

Communauté et services tiers

La page Communauté de l'Application est réservée aux adhérents du Hub. Elle contient des **liens** vers des pages tenues par le Hub sur des services tiers : à ce jour Notion, pour les actualités et les événements ; plus tard un espace d'échange entre membres. Ni l'Éditeur ni le Hub ne transmettent à ces services les données de votre compte. En ouvrant un lien, vous arrivez sur le service tiers, qui collecte pour son propre compte les données de connexion habituelles (adresse IP, navigateur) et applique sa propre politique de confidentialité. Si vous rejoignez l'espace d'échange, vous y créez un compte distinct, auprès de ce service.

3. Destinataires

- **Le Hub** (personnes habilitées, y compris un salarié ou un prestataire agissant en son nom) : les données des traitements dont il est responsable. Les enregistrements des dictées et les brouillons ne sont accessibles qu'à leur auteur et, pour les dictées, au Hub ; ils ne sont jamais transmis aux membres.
- **L'Éditeur** (personnes habilitées) : les données des traitements dont il est responsable ; les autres uniquement pour l'exploitation technique de l'Application. Il n'intervient pas dans les décisions du Hub.
- **Membres intervenants qualifiés** : uniquement les éléments d'un projet que le commanditaire a autorisés ; jamais son nom ni ses coordonnées avant son choix. Lors d'une soutenance, le commanditaire et les membres présentés se rencontrent.
- **Commanditaires** : les propositions reçues sur leurs projets, d'abord sans le nom des membres si le Hub le décide, puis avec leur nom lors de la présentation ; le périmètre de qualification des membres présentés ; les coordonnées du membre retenu après le choix. Les commanditaires ne consultent pas les fiches des membres.
- **Membres, dans la Bibliothèque** : la fiche de chaque ressource qualifiée (titre, description, auteur, conditions, nom de la personne ou de l'organisation qui la partage). Le contenu d'une ressource ouverte ; celui d'une ressource réservée aux seules personnes habilitées. Jamais la liste des autres personnes habilitées.
- **Personne qui partage une ressource réservée** : le nom du demandeur et son message, une fois la demande jugée recevable par le Hub ; la liste des personnes habilitées sur sa ressource.
- **Public** : aucune ressource ni aucune fiche de membre n'est publique.
- **Autres organisations** : aucune. Si l'Application est ouverte à d'autres organisations après le pilote, aucune donnée d'un membre du Hub ne leur sera communiquée sans une nouvelle version de la présente politique.

4. Prestataires (sous-traitants)

Prestataire	Rôle
Supabase	Base de données, comptes et fichiers (dont les enregistrements des dictées, les pièces du dossier vérifié et les ressources déposées, en espace privé) — hébergement dans l'Union européenne (Paris)
Lovable	Hébergement de l'interface de l'Application
Anthropic	Assistant d'intelligence artificielle (reformulation des besoins, aide à la rédaction des fiches)
Service de transcription vocale (désigné avant toute mise en service de la transcription)	Transcription des dictées en texte
HelloAsso	Paiement des cotisations et des dons (pour le compte du Hub)
Google Workspace	Messagerie électronique (dont les courriels de confirmation des soutenances et des mises en relation)
n8n	Automatisations (alertes au Hub, relances, enregistrement des cotisations)

Notion, et plus tard le service qui portera l'espace d'échange, ne sont pas des sous-traitants pour les données de l'Application : ce sont des services tiers vers lesquels la Communauté renvoie (section 2).

Les données transmises à l'assistant d'intelligence artificielle sont limitées à ce qui est nécessaire à la proposition demandée ; elles ne servent pas à entraîner les modèles du prestataire. Lorsque des données sont traitées hors de l'Union européenne, notamment aux États-Unis par Anthropic, le transfert est encadré par les garanties prévues par le RGPD (clauses contractuelles types de la Commission européenne).

5. Vos droits

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité de vos données, ainsi que du droit de définir des directives sur leur sort après votre décès. Les membres peuvent modifier leur fiche, passer « En pause » et retirer leur candidature directement dans l'Application. Tout utilisateur peut supprimer ses brouillons et retirer de la Bibliothèque une ressource qu'il partage, directement dans l'Application ; la suppression d'une ressource déposée et le retrait d'une habilitation se demandent au Hub. Vous pouvez vous opposer à l'enregistrement de vos dictées directement dans l'Application, ou demander la suppression d'un enregistrement déjà conservé.

Pour exercer vos droits, auprès de l'Éditeur comme du Hub : leila@apprenancelab.com. Nous répondons dans un délai d'un mois. Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

6. Sécurité

Accès par lien de connexion personnel ou par mot de passe choisi par l'utilisateur (conservé uniquement sous forme chiffrée par Supabase, jamais connu du Hub ni de l'Éditeur) ; règles d'accès appliquées par la base de données (chacun ne voit que ce qui le concerne ; les droits

sur une ressource sont décidés par une règle unique, appliquée à la base, au stockage et à l'interface) ; fichiers sensibles, dont les enregistrements des dictées, les pièces du dossier vérifié et les ressources déposées, dans un espace privé accessible par lien temporaire ; suppression automatique des enregistrements à échéance ; base de données hébergée dans l'Union européenne.

7. Cookies

L'Application n'utilise que les traceurs strictement nécessaires à son fonctionnement (maintien de la session de connexion). Elle n'utilise aucun outil de mesure d'audience ni de publicité.
